



Harcèlement téléphonique anonyme

Par **Innocent 1er**, le **09/10/2011 à 21:48**

Bonjour,
Voici ma requête. J'aurais aimer savoir quel sont les moyens de défense et de préservation contre le harcèlement téléphonique. rnVoilà, c'est pour mon frère qui subit depuis presque un an des appels (silencieux, pour ne pas reconnaître la voix ?) en numéro cachés ainsi que son (ex) amie qui en reçoit elle mais "soit disant" parlé (voix de femme ?). rnLe problème est de savoir si cela ne vient pas de cette ex amie qui affabulerait peut-être ? rnC'est elle qui à cassé la relation. Cette dernière serait du genre apparemment extrêmement jalouse est "serait" la créatrice consciente ou inconsciente du problème ?rnOu alors cela "viendrait" peut-être de l'ex d'avant celle-ci avec qui mon frère à eu un enfant ? rnIl semblerait que l'ex "en cours" accuserait mon frère de revoir son ex d'avant et de la tromper avec. rnLe problème est que cela commence à prendre des proportions assez inquiétantes, d'ou les questions sans réponses.rnEn attendant, cette situation malsaine finie par miner la santé de mon frère à cause d'une "pseudo ?" personne anonyme et malveillante. rnMon frère en à parlé à la police mais sans réponses. rnJe vous remercie pour lui de vos conseils d'avance.rnPascal

Par **mimi493**, le **10/10/2011 à 00:56**

Appel téléphonique malveillant = plainte au pénal et ensuite il laisse faire l'enquête. Il ne s'agit pas d'en parler à la police (et de raconter ses histoires de fesses) mais de porter plainte.rnSi les appels viennent d'un portable prépayé ou d'une cabine téléphonique, ça s'arrêtera là. Il change de n° et c'est tout

Par **Innocent 1er**, le **10/10/2011 à 10:44**

Bonjour et merci de la réponse à propos du harcèlement téléphonique.rnMon frère dans l'histoire est innocent est à eu juste le malheur de tomber sur de mauvaises personnes "jalouses" avec tout ce que cela peut impliquer.rnC'est vrai que c'était les solutions à laquelle on pensaient. rnC'est juste que cela n'est pas évident à vivre pour la personne harcelée, que cela apparaît comme problème commun, que c'est de l'ordre du privé et que "souvent" il n'y à pas vraiment de réponse car cela n'intéresse personne, c'est du classique. Le but est retrouver la tranquillité, que ces mauvaises actions cessent ainsi que cette personne malhonnête et peut-être mal intentionnée. rnLe harcèlement peut malheureusement amené à la dépression ou pire.rnEncore merci pour l'info que je communiquerais.rnCdt,rnPascal